

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE**

Séance du 27 janvier 2026
Délibération n°1-6

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, DEVAUTOUR Florian, et FINI Sandro
Mmes GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine, BOUIN Florence et NSIRI Marielle

Excusés : Mrs BAZART Michel, BOTTAREL Sébastien, CARLINI Claude, FERRANDI François et WEIHSS Pascal

Mr FERRANDI François donne procuration à Jean CASTEX

Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire de séance.

Objet : SOUTIEN AUX AGRICULTEURS ET SUBVENTION A L'ACVA

Monsieur le Maire rappelle les difficultés rencontrées par les exploitations agricoles du territoire, notamment liées actuellement aux cas de dermatose nodulaire contagieuse.

Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans l'économie locale, l'aménagement du territoire et la souveraineté alimentaire.

Considérant la nécessité d'apporter un soutien financier aux acteurs agricoles locaux, Monsieur le Maire propose d'accorder un soutien financier exceptionnel à l'ACVA du territoire afin de faire face aux difficultés conjoncturelles actuelles.

Où il'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle à l'ACVA
- D'allouer un don exceptionnel à Mr Gilles DEDIEU dont le cheptel a été abattu
- D'engager les démarches nécessaires et d'inscrire les dépenses au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Contre 0 Pour 10

Date de convocation : 23 janvier 2026
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

